

Commune de Crazannes

DELIBERATIONS

du 25 février 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre :

Abstention :

Blanc :

Le vingt deux janvier deux mil vingt et un à quatorze heures dix-huit, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Noëlle MARTIN, Maire, en séance ordinaire,

Présents : Marie-Noëlle Martin, Jean Moreau, Anne-Marie Morin, Isabelle Barret, Jacques Busson, Jean-Luc Mullon, Jackie Theillout, Véronique Barbotteau, Jamy Vallier, Colin Marsh.

Absents excusé : Benoît Hapiot

Secrétaire : Isabelle Barret

début de la réunion : 14h18

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 22 janvier 2021

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du Conseil Municipal du 22 janvier 2021.

Aménagement des terrains à Bel Air

1-réunion ce jour sur place avec Monsieur Boyer de la CdC

2-10 mètres réservés pour la poche incendie et les bacs Cyclad

3-2 propositions seront élaborées par la CdC : soit 4 habitations sur 4 terrains, soit 3 habitations sur 3 terrains(pas de permis d'aménager nécessaire)

4-la commune n'aurait rien de spécial à faire, les réseaux d'eau et d'électricité passant devant les terrains.

Madame le maire suit ce dossier

Logement 1 place de la poste

RENOVATION 1 PLACE DE LA POSTE

Entreprise	Menuiserie	Nettoyage	Isolation	Plomberie	Électricité Chauffage	Conformité Tableau	Peinture	Volets	couverture cuisine
FG MENUISERIE	5885,74							13629,28	
ARAS PROPRETE		590,45							
MULLON			1297,65						2647,43
MULLON				3543,38					
EI MOREAU					5036,4	760			
S GUILLOTIN							9647,58	4620	
F BABIN					5620,2	850			
N BONNIN							8928,62		
P GAUDINEAU	5892,7								
PRV								27278,4	
R GOURDEAU				3754,3					
	5892,7	590,45	1297,65	3754,3	5036,4	760	8928,62		2647,43

Retenu

Coût total 28147,55

Madame le Maire s'abstient

menuiserie	Gaudineau	1abstention	9 voix
nettoyage	Aras propreté	1abstention	9 voix
isolation	Mullon	1abstention	9 voix
plomberie	Gourdeau	1abstention	9 voix
électricité chauffage	Moreau	1abstention	9 voix
conformité tableau	Moreau	1abstention	9 voix
peinture	N. Bonnin	1abstention	9 voix
couverture cuisine	Mullon	1abstention	9 voix
coût total	28147,55€		

volets	PRV	1abstention	9 voix
--------	-----	-------------	--------

2 paires de volets sont nécessaires immédiatement sur l'arrière du bâtiment, au tarif de 3200€ HT environ.

Bâtiments communaux état des projets : atelier et tiers lieu (fornil de l'ancienne boulangerie)

- 1-en attente des deux rendez-vous pour la faisabilité de bâtiment photovoltaïque, ainsi que le coût estimé
- 2-contrôler que Monsieur Gaudin ait vidé le fornil de l'ancienne boulangerie date limite : 31 mars

Enfouissement des réseaux et DECI contrat RESE

les conventions sont en cours avec les services de
la RESE : 3600€
le SDEER pour l'enfouissement des réseaux électricité et téléphone

Murs effondrés rue du château, plantation d'une haie au ravin du château (Association EVA)

Madame le Maire contactera le propriétaire des terres pour concertation au sujet des murs rue du château.

Diagnostic des tilleuls de la place de l'église

L'association Saint Fiacre a trouvé les tilleuls en mauvais état et nous fournira l'adresse des professionnels compétents afin d'établir le diagnostic.

Grillages vitraux place de l'église

Madame Barret prend en charge : trouver un ferronnier pour réaliser les ouvrages et un vitrier pour remplacer les vitres cassées.

Choix de la numérotation chez Clark rue de prévalon

Suite à sa demande d'urbanisme, Monsieur Clarck. souhaite un numéro pour sa parcelle sur la rue de Prévalon. Le numéro 18 lui est octroyé.

Choix des emplacements des bacs achetés en décembre

3 à Cléré, 3 à Bel air, 2 rue du château, 2 rue du port à Prévalon
L'association Saint Fiacre installera les bacs en mars.
réunion de la commission fleurissement le mercredi 3 mars à 15h30

Dossier CatNat collectivités commission voirie

La commune de Crazannes a été reconnue classée en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel du 24 février 2021.

La commune doit répertorier l'état des biens communaux avant le 16 avril 2021.

Centre bourg : projet de fresques sur les murs

confié à la Commission culture et patrimoine

Livret des nouveaux arrivants vote du budget nécessaire

kit sac imprimé : plan de Crazannes, brochures touristiques...

budget estimé : 300€ achat et impression des sacs

impression des livrets : 200€

adopté à l'unanimité

Madame Barret se renseignera sur la marche à suivre pour que la mairie devienne régie et puissent ainsi facturer des encarts publicitaires dans le Bulletin et le livret.

Désignation d'un référent mutuelle pour les agents communaux

Madame Morin se renseignera auprès des agents pour connaître leur souhait et auprès du centre de gestion pour connaître le cadre légal

Les jardins pédagogiques et partagés

L'association Jardin'âges a pris accord avec les institutrices pour associer les enfants au projet. Les terrains sont mis à disposition par Madame Bessenay.

Rendez-vous est pris pour le samedi 13 mars à 14h pour construire les bacs.

La fédération des chasseurs viendra présenter des projets et concours à destination des enfants.

Le projet est aussi de vendre les cultures à l'automne.

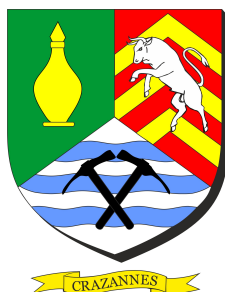
Monsieur Coudray viendra installer des ruches.

Les jardiniers du village participent au projet

Écusson de la commune

vote de la proposition E

Madame Barret obtiendra de Monsieur Pinon, créateur, la description héraldique.



Voirie enveloppe communautaire

La somme allouée par la Communauté de Commune est fonction du nombre d'habitants, du kilométrage de voies de circulation et du transfert fiscal de l'année N-1.

Restent 38419 € de l'année 2020.

La commune dispose d'environ 64000€ de droit de tirage pour l'année 2021.

L'évaluation et l'organisation des besoins sont confiés à la commission voirie.

Questions diverses

-horaires de la secrétaire : Madame Mariani prend ses fonctions le 1^{er} mars.

Ses horaires de travail sont :

mardi 9h 12h

mercredi 9h 12h30 et 13h 15h30

jeudi 9h 12h

vendredi 8h30 12h30

-candidatures personne d'accueil pour la mairie : Madame Morin suit le dossier.

fin de la réunion 17h30